

trouvant dans la pièce, il avait la tête dans les mains; à terre, une large flaque de sang. Le sergent de ville frappa sur l'épaule du meurtrier, lequel le regarda d'un air hébété et refusa de répondre à ses questions. L'homme alors au poste de police, où le commissaire, M. Bert, ouvrit l'enquête et envoya chercher un médecin pour soigner Julien Noël.

A L'HOPITAL SAINT-SAUVEUR

Les deux victimes de ce drame ont été transportées à l'hôpital Saint-Sauveur. M. Noël est atteint de deux plaies assez graves au thorax. Les projectiles sont entrés très profondément dans les tissus et n'ont pu être extraits. Les chirurgiens de l'hôpital tentent, dans le courant de l'après-midi, de pratiquer une opération afin de retrouver les balles. L'état de M. Noël est grave, et les médecins qui la soignent le peuvent encore se prononcer sur les suites de ses blessures. Quant au mari meurtrier, qui, tout d'abord, avait été amené au poste de police du 9^e arrondissement, rue Pascal, il a été conduit, lui aussi, après premiers soins reçus au commissariat, à l'hôpital Saint-Sauveur, où il est entré vers 11 h. 30. Son état, quoique grave, paraît à première vue moins grave que celui de sa femme. Mais les médecins refusent encore d'indiquer quelle sera la suite probable des blessures qu'il s'est causées lui-même, après avoir tiré sur sa femme.

ENCORE LA LOI DES LOYERS!

Paris, 2 mars. — La Commission de législation civile a entendu le rapport de M. Félix Gouin, sur les différentes propositions de modification de la loi sur les loyers. Elle a adopté les nouvelles dispositions suivantes: La loi modificative devra s'appliquer à l'ensemble du territoire. Le droit de reprise du propriétaire sera conditionné par le motif légitime, à la condition que l'acquisition de l'immeuble ou d'une partie de l'immeuble soit antérieure au 1^{er} mars 1926.

LE MONOPOLE DES ALLUMETTES

Paris, 2 mars. — Un journal socialiste parisien publie cette information: Le silence de la presse dissimulait l'action gouvernementale. La cession du monopole des allumettes n'est nullement enterrée. On en parlera sous peu en conseil des ministres. Et voilà dans quelles conditions: On se rappelle que dans le projet que nous avons analysé, il était question d'un rationnement qui devait déposer les autorisations du monopole. Ce rationnement, qui s'élevait à 60 millions de dollars, et ne devait être remboursé qu'au bout de six mois, portait intérêt à 0 p. c. Or, le gouvernement, pour mieux faire accepter la cession, désirait depuis quelque temps, obtenir un taux d'intérêt plus faible. Ces jours-ci, les envoyés de «Napoleon des allumettes», sont venus à Paris. On leur a demandé une diminution du taux. Ils l'ont accordée. Aussi, très prochainement, le Conseil des ministres sera-t-il saisi à nouveau du projet. Grâce à la diminution du taux de l'intérêt, on espère pouvoir obtenir le consentement de tous les ministres. On espère, mais réussira-t-on? Nous voudrions croire que MM. les Ministres rancuniers n'auront pas allé si loin dans l'abandon de leurs principes.

ARRESTATION D'UN LAITIER MAITRE CHANTEUR

Paris, 2 mars. — M. Sosthène Guyon, chef du dépôt d'une société laitière de ramassage, avait besoin d'argent. Il se rendait au siège de cette société et avisait le directeur qu'il allait entrer en pourparlers avec les producteurs pour monter une société concurrente. On ne lui versait une somme de 100.000 francs. Coguégé immédiatement, Guyon se rendit alors dans une autre maison et renouvela ses propositions. La police fut prévenue, et, quelques jours après, au moment où on lui remettait une somme de 50.000 francs, il fut arrêté.

DERNIERE HEURE

Les dettes interalliées

Les accords provisoires franco-anglais et franco-américain à la Commission sénatoriale des Finances

Paris, 2 mars. — La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Clémentel. Le président a donné lecture d'une lettre de M. Polincaré, communiquant à la Commission le texte de l'engagement pris par le Gouvernement français et accepté par le Gouvernement américain, de payer à la Trésorerie fédérale, le 15 juin 1927, la somme de dix millions de dollars au compte de la dette actuelle de la France envers les Etats-Unis. La Commission s'est bornée à prendre acte de cette communication, en réservant le droit d'examen du Sénat. Perséverant, au surplus, dans sa résolution antérieure de ne discuter la question des dettes que lorsque le Sénat en aura été saisi après le vote de la Chambre, elle a simplement chargé le rapporteur général de lui présenter, dans une prochaine séance, un exposé purement objectif et documentaire des accords franco-anglais et franco-américains sur les dettes extérieures. M. Henri Chéron, rapporteur général, a ensuite analysé son rapport sur le projet des crédits supplémentaires, voté par la Chambre. Sur sa proposition, la Commission, après discussion de divers chapitres, a effectué cent millions de réductions. La Commission a émis, demain l'examen des dispositions spéciales adoptées par la Chambre. M. Pasquet, rapporteur du budget du Travail, a fait adopter un projet de loi voté par la Chambre, portant ratification d'un décret rendu en Conseil d'Etat et ouvrant un crédit de 10.300.000 francs pour le Fonds national pour le chômage.

La réunion de la Commission des Finances de la Chambre

Paris, 2 mars. — La grande majorité des membres de la Commission des Finances de la Chambre ont été entendus, en séance, par les députés, parfaitement notés et précisés, que M. Polincaré a données à la Commission

LES DRAMES

Une femme de soixante ans jalouse, tire sur son mari et le blesse. Paris, 2 mars. — Les époux Dodu s'étaient mariés il y a quelque trente-cinq ans. Ils représentaient ce qu'il convient d'appeler un ménage heureux. Pendant vingt ans, en effet, aucun usage ne vint ternir ce bonheur. Il y a une quinzaine d'années, Mme Dodu tomba malade. Ses nerfs, fragiles, se cristallisaient soudain, et sans cause des discussions éclataient entre les deux époux. Hier matin, vers 8 heures, les voisins, entendant des appels, puis des plaintes et des gémissements, le commissaire de police fut mandé d'urgence. Il trouva M. Dodu blessé et baignant dans son sang. Sa femme lui avait tiré trois balles de revolver dans la poitrine. Il a été transporté à l'hôpital Lariboisière et elle a été conduite au Dépôt.

Un menuisier parisien se suicide sur la tombe de sa femme et de sa fille, au Creusot

Charolais, 2 mars. — M. Philippe Vanuer, 50 ans, ancien menuisier à Paris, originaire du Creusot, avait successivement perdu, pendant la guerre, sa femme et sa fille, âgée de 17 ans, toutes deux inhumées au Creusot. Dans une crise de désespoir, il se rendit au Creusot et demeura toute la soirée sur la tombe commune de sa femme et de sa fille. Quand la nuit fut venue, il se tira un coup de revolver en plein cœur.

Un drame à Paris entre officiers finlandais

Paris, 2 mars. — Un drame rapide, qui reste entouré d'un certain mystère, s'est déroulé ce matin, vers 7 heures, rue du Cherche-Midi. M. Grunard Sievers, 24 ans, officier finlandais, attaché à la légation de cette nation, a été blessé d'une balle de revolver à la jambe droite par un de ses camarades qu'il a refusé de nommer. M. Sievers a été conduit à l'hôpital de la Charité, mais après avoir reçu des soins, il a refusé d'être hospitalisé et a demandé à être reconduit à son domicile.

LES MORTS SUBITES ET LES TACHES POILAIRES

Les médecins ont été frappés depuis longtemps par le fait que les cas de mort subite se produisent avec une fréquence toute particulière à certaines époques de l'année, pendant des périodes dont la durée est de deux ou trois jours. Le docteur Maurice Faure s'est attaché à donner une explication de ce phénomène. Il s'est aperçu tout d'abord que ces séries de morts subites se produisaient simultanément dans des pays divers, soumis à des conditions météorologiques très différentes. Il a donc cherché une cause plus générale, capable d'affecter les individus les plus éloignés en même temps, et il l'a annoncée hier à l'Académie de médecine qu'il pensait l'avoir trouvée dans des taches solaires.

UN INCIDENT A PARIS

Une invasion de Célestes à la légation de Chine. Paris, 2 mars. — Une centaine de Chinois ont pénétré ce matin, à 7 heures, à l'intérieur de la légation et ont demandé à être reçus par le ministre. Celui-ci refusa de recevoir les manifestants, mais accepta cependant de donner audience à deux députés, qui, à l'ouverture des bureaux, il fit, en outre, appel à la police pour faire sortir les manifestants de la légation. Après une légère résistance, les Chinois furent repoussés dans la rue, mais comme ils refusèrent de céder, ils furent amenés au poste de police. La plupart seront poursuivis sous l'inculpation d'outrages à agents.

LES RAIDS AERIENS

L'« Uruguay » poursuit sa route Casablanca, 2 mars. — L'aviateur Larra Borges, commandant de l'hydravion « Uruguay », est parti à 8 h. 30 pour Las Palmas.

LETTRE DE BRUXELLES

Le bourgmestre de Bruxelles contre les écoles libres

Appréciations sévères de la presse Une crise politique en perspective

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 1^{er} Mars 1927. Le refus de M. Max et des libéraux de Bruxelles, de voter un subside pour le chauffage et l'éclairage des écoles libres de la capitale, produit la plus mauvaise impression. Il est une lourde déception pour ceux qui croyaient encore en la tolérance de certains libéraux, comme M. Max. On sait que nous nous sommes jamais habitués sur ce point. L'antidémocratie du bourgmestre de Bruxelles a toujours obscurci ses qualités. « La Nation Belge » écrit: « Nous attendions mieux de l'esprit politique de M. Max et des conseillers libéraux. Sa déclaration réjouira les adversaires — de droite et de gauche — de la collaboration entre catholiques et libéraux. Elle fera plus de mal à l'extrême gauche, qui a tout profit à voir les deux partis conservateurs se quereller sur la question scolaire. » Et plus loin, l'organe nationaliste qui mène campagne pour la constitution d'un groupe catholico-libéral à opposer aux socialistes, ajoute: « M. Max est-il d'ailleurs certain que son attitude rencontrera l'approbation et la majorité des électeurs libéraux? Nous croyons, au contraire, que beaucoup regretteront et blâmeront cette intrépidité à laquelle ils ne manquent pas d'opposer l'attitude des quatre conseillers libéraux d'Anvers, qui ont tenu, ainsi que nous l'avons dit, à se joindre à la majorité, pour voter les subsides à l'enseignement libre. »

« La Gazette », journal libéral de Bruxelles, et donc du même parti que M. Max, est sévère pour celui-ci: « Pendant que nous nous disputons avec les catholiques sur la question scolaire, les socialistes profiteraient de cette diversion pour mener leurs campagnes. Nous ressentirions ainsi un Byzantin qui discutait sur la lumière du Tabour pendant que Mahomet creusait une brèche dans le muraille de leur ville. » Il s'agit de savoir si le parti libéral sera ou non le fournisseur du socialisme. Dans la lutte engagée entre les principes d'ordre et les principes collectives, il ne peut rester neutre. S'il en est parmi les libéraux qui sont prêts à offrir l'avenir collectiviste, qu'ils aillent offrir leurs services à M. Vandervelde, mais qu'ils cessent de se poser en défenseurs d'une société qu'ils livrent peu à peu à ses ennemis. »

La presse catholique s'élève contre l'attitude du bourgmestre de Bruxelles. « La Libre Belgique » souligne que la conduite de M. Max répond à la question de savoir combien il y a de « vrais libéraux » au Conseil communal de Bruxelles. « Le XX^e Siècle », après avoir rappelé les origines bavaroise et hollandaise, juive et protestante, de deux des lieutenants de M. Max, écrit: « Ces influences, conjuguées avec celles de la France, ont fait de M. Max un homme qui conteste l'attitude de M. Max et de ses amis. » La question qui se pose est celle-ci: les dévôts catholiques, qui prêtent leur concours à M. Max pour l'administration de la ville, vont-ils accepter cet affront et cette injustice, ce sont-ils démissionner? Et s'ils démissionnent, ils appliquent le principe de demander l'appui des socialistes. Or, un peu orgueilleusement, ou même temps qu'il se posait en ennemi des écoles libres, M. Max disait qu'il considérait les socialistes comme un danger public. Si les catholiques montrent de l'énergie et du cœur, verra-t-ils M. Max s'écarter de sa ligne politique, ou la capitale pourrait faire tous les frais...

LES CULTIVATEURS RESERVISTES

Paris, 2 mars. — Plusieurs députés ont déposé une proposition de résolution invitant le Gouvernement à appeler que les réservistes des catégories touchant à l'agriculture ou en dehors des périodes des grands travaux de la terre.

LA RÉORGANISATION MILITAIRE

M. Painlevé est entendu par la Commission de l'armée. Paris, 2 mars. — La Commission de l'armée de la Chambre s'est réunie, sous la présidence du général Giron, pour entendre M. le ministre de la Guerre au sujet des principes qui doivent servir de base à notre réorganisation militaire.

M. Painlevé était assisté du général Deboey, chef d'état-major général et d'un officier de son cabinet. Après avoir retracé l'histoire du projet du Gouvernement, le ministre a exposé les conditions dans lesquelles se présentait, dans un pays comme le nôtre, le problème de la couverture, compte tenu du pacte de la S.D.N. Il a examiné et justifié la solution apportée au problème de l'instruction, tant individuelle que collective et de la mobilisation. Il a donné des précisions, en particulier sur le fonctionnement des centres d'instruction et sur l'incorporation du contingent appelé, à partir de 1934, tel qu'il l'a prévu. Diverses questions ont été posées par les membres de la Commission, en particulier MM. Fabry, Accambray, Deverneuil, Michel Missoffe, Paul Bernier, Magniot, Flandin, général de Saint-Just et de M. Polincaré. Le ministre a répondu aux divers orateurs et se déclara prêt à revenir ultérieurement devant la Commission, pour réaliser l'entente avec elle sur les différents points qui, à l'issue de la discussion générale, laisseraient apparaître des divergences de vues entre le Gouvernement et la Commission. La discussion générale se poursuivra mardi prochain.

La lutte contre la vie chère

Un rapport de M. Morain à M. Albert Sarraut sur les prix de détail. Paris, 2 mars. — Poursuivant l'action qu'il a entreprise en vue d'arriver à une diminution du coût de la vie, M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, qui avait eu hier un long entretien avec le préfet de la Seine et le préfet de police, a demandé à M. Morain de lui fournir un rapport sur les cours pratiqués dans le commerce de détail pour la vente de certains produits, et notamment les denrées alimentaires de première nécessité. Ce rapport, qui lui sera fourni demain, doit permettre au ministre de se rendre un compte exact de la répercussion qu'a pu avoir, sur les prix de détail, la baisse constatée, ces temps derniers, sur les prix de gros. Au cas où il estimerait que le prix de vente au détail de certaines denrées est resté trop élevé eu égard aux cours pratiqués sur les marchés de gros, il se pourrait que M. Albert Sarraut songeât à se référer au décret de novembre 1926, lequel permet, aux municipalités, de faire elles-mêmes des opérations commerciales.

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD

Les membres de la Société des Agriculteurs du Nord se sont réunis, mercredi, à 11 h., au siège ordinaire de leurs séances, à l'hôtel Maréchal, à Lille, sous la présidence de M. Achille Hadou, président. Au bureau avaient pris place: MM. Darvaine, sénateur; Carlier-Cafler, député. Après l'adoption de plusieurs vœux relatifs à la malin-d'œuvre étranger pendant la saison des champs et la protection journalière des produits agricoles, M. Florimond Desprez expose la nécessité de protéger et de développer la culture du lin.

La disparition d'André Weens de Dunkerque

Le tenancier Durvet, arrêté pour recel d'une montre, a été conduit hier après-midi à l'instruction pour y être confronté avec l'époux Manceau, domicilié rue du Quartier, à Dunkerque. M. Durvet avait été arrêté au sujet de la disparition d'André Weens, des propos que la Justice a voulu contrôler. Une fois de plus, il est apparu que l'importance des propos attribués aux témoins avait été singulièrement exagérée. L'hypothèse d'un accident reste toujours aussi vraisemblable, sinon plus, que celle d'un crime.

Un accident dans les chantiers à la Foire commerciale, à Lille

Mercredi soir, un peu avant 17 h., un accident s'est produit dans les chantiers de la Foire commerciale, au Champ de Mars. Un ouvrier menuisier, M. Emile Lemaubien, 29 ans, habitant rue Philippe de Girard, qui procédait à la pose de charpentes sur un bâtiment, a perdu l'équilibre et est tombé. M. Lemaubien s'est fracturé le fémur gauche et le coude droit. Il a été transporté aussitôt en voiture ambulante à l'hôpital Saint-Sauveur.

LA MACABRE DÉCOUVERTE DE BOULOGNE

Le frère de miss May Daniels n'admet pas la version du suicide. Hier matin, à 10 heures, M. Roset, juge d'instruction, a eu un long entretien, à Boulogne, avec le frère, et le beau-frère de miss Daniels, qui étaient arrivés la veille et avaient reconnu le corps de la jeune fille. Ils étaient accompagnés d'un vice-consul d'Angleterre à Boulogne, M. Bradbrook. M. Harold Daniels a répété au juge qu'il ne croyait pas au suicide de sa sœur, mais au crime. On a l'impression qu'il n'y a actuellement qu'une seule personne qui puisse aider la police à faire la lumière au sujet de la triste fin de la nurse; miss Mae Carly, la jeune Anglaise qui accompagnait celle-ci dans son voyage à Boulogne. On croit que miss Carly n'a pas dit tout ce qu'elle savait au sujet de la disparition de son amie et il est vraisemblable que le juge d'instruction va demander à nouveau son témoignage.

PETITES NOUVELLES

M. de Billy, le nouvel ambassadeur de France au Japon, a pris passage sur le paquebot «Amboise», des services contractuels de Messageries Maritimes, courrier d'extrême-orient. La Commission de surveillance des prix s'est réunie à la Préfecture de police, sous la présidence de M. Morin, chef de la sûreté, le 2 mars de la séance, que le gouvernement s'inquiétait de plus en plus de la vie chère.

UN GROUPE SENATORIAL

est constitué en vue de l'électrification de la France. Paris, 2 mars. — Il vient de se constituer, au Sénat, un groupe, en vue de l'électrification générale de la France, par utilisation de nos forces hydrauliques qui sont considérables et encore inexploitées. Le groupe a constitué son bureau de la manière suivante: président, M. Mollard; vice-présidents, MM. Rabier et de Las Cases; secrétaires, MM. Cassac et Beaumont; questeur, M. Tournan. M. Mollard a fait un premier exposé du problème à résoudre.

LES RAIDS AERIENS

L'aviateur de Pinedo est arrivé à Buenos-Ayres. Buenos-Ayres, 2 mars. — L'aviateur de Pinedo parti, ce matin, à 6 h. 30 de Porto-Alegre pour Buenos-Ayres, a survolé Montevideo à 11 h. 45 et est arrivé à Buenos-Ayres à 12 h. 35.

LES RAIDS AERIENS

L'aviateur de Pinedo est arrivé à Buenos-Ayres. Buenos-Ayres, 2 mars. — L'aviateur de Pinedo parti, ce matin, à 6 h. 30 de Porto-Alegre pour Buenos-Ayres, a survolé Montevideo à 11 h. 45 et est arrivé à Buenos-Ayres à 12 h. 35.

LES RAIDS AERIENS

L'aviateur de Pinedo est arrivé à Buenos-Ayres. Buenos-Ayres, 2 mars. — L'aviateur de Pinedo parti, ce matin, à 6 h. 30 de Porto-Alegre pour Buenos-Ayres, a survolé Montevideo à 11 h. 45 et est arrivé à Buenos-Ayres à 12 h. 35.

LES RAIDS AERIENS

L'aviateur de Pinedo est arrivé à Buenos-Ayres. Buenos-Ayres, 2 mars. — L'aviateur de Pinedo parti, ce matin, à 6 h. 30 de Porto-Alegre pour Buenos-Ayres, a survolé Montevideo à 11 h. 45 et est arrivé à Buenos-Ayres à 12 h. 35.

LES RAIDS AERIENS

L'aviateur de Pinedo est arrivé à Buenos-Ayres. Buenos-Ayres, 2 mars. — L'aviateur de Pinedo parti, ce matin, à 6 h. 30 de Porto-Alegre pour Buenos-Ayres, a survolé Montevideo à 11 h. 45 et est arrivé à Buenos-Ayres à 12 h. 35.

LES RAIDS AERIENS

L'aviateur de Pinedo est arrivé à Buenos-Ayres. Buenos-Ayres, 2 mars. — L'aviateur de Pinedo parti, ce matin, à 6 h. 30 de Porto-Alegre pour Buenos-Ayres, a survolé Montevideo à 11 h. 45 et est arrivé à Buenos-Ayres à 12 h. 35.

LES RAIDS AERIENS

L'aviateur de Pinedo est arrivé à Buenos-Ayres. Buenos-Ayres, 2 mars. — L'aviateur de Pinedo parti, ce matin, à 6 h. 30 de Porto-Alegre pour Buenos-Ayres, a survolé Montevideo à 11 h. 45 et est arrivé à Buenos-Ayres à 12 h. 35.

Les stagiaires de Roubaix-Tourcoing à l'étranger

UN TISSU EN VOGUE AU CANADA. La Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing vient de recevoir de M. André Nereux, son stagiaire à Montréal, deux échantillons d'un tissu particulièrement en vogue en ce moment au Canada. Dans une note qui accompagne ces échantillons, notre confrère donne tous détails utiles sur le tissu dont il s'agit et qui n'a jamais été fabriqué à Roubaix. Nos exportateurs et teinturiers prendront connaissance avec intérêt de ces types et des renseignements pratiques qui les accompagnent. Les maisons faisant partie d'un groupement qui subventionne la Société d'Encouragement peuvent les consulter au Secrétariat, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Roubaix.

RETOUR D'UN STAGIAIRE DU JAPON

M. Robert Dervaux, de Tourcoing, envoyé au Japon par la Société d'Encouragement, au février 1925, ou même temps que M. Maurice Cuvelle, de Roubaix, vient de rentrer, après un séjour de deux ans à Tokio et à Kobé. Il avait, tout d'abord, comme M. Cuvelle, été adjoint à la Mission Economique Française qui avait visité les principaux centres japonais en avril et mai 1925. Après le départ de la Mission, il était entré dans une importante firme japonaise, où il a permis de se documenter sur le commerce et l'industrie textiles du Japon et sur les possibilités d'affaires, pour nos diverses branches textiles, dans ce pays. Il a pu ensuite, comme M. Maurice Cuvelle d'ailleurs, compléter son étude du marché japonais par un séjour de quelques mois dans les bureaux de M. Boyer, notre attaché commercial à Tokio. M. R. Dervaux rentre en France pour s'attacher à une importante firme japonaise qui possède des succursales en Europe. Il s'occupera dans la succursale de Paris, du département des laines. Il pourra ainsi mettre au service du textile français l'expérience qui lui a été donnée d'acquiescer durant son stage au Japon et, en même temps, rendre service au commerce japonais. Il servira donc à la fois les intérêts de notre région et ceux du pays où il a pu faire un stage si fructueux. En même temps, notre confrère a recueilli pour lui-même les fruits de son travail de stagiaire et se trouve récompensé du sacrifice qu'il a fait.

LE PROCHAIN EXAMEN DES CANDIDATS STAGIAIRES

Prochainement, la Société d'Encouragement procédera à un nouvel examen de candidats stagiaires. Un certain nombre de jeunes roubaixiens et tourcoingiens se sont fait inscrire, on peut croire être au fait jusqu'ici, on leur prend des inscriptions jusqu'au 12 mars. Nous rappelons que les pays où la Société compte envoyer des stagiaires en 1927 sont choisis définitivement parmi les suivants: Indes Anglaises, Egypte, Syrie, Turquie et Grèce, République Argentine, Brésil et Pérou, Etats-Unis et Canada, Suède, Norvège et Danemark, Autriche et Hongrie.

LE RENFOULEMENT DU SOUS-MARIN FRANÇAIS «MARIOTTE»

Aucun corps ne se trouve dans l'épave. Lorient, 2 mars. — A propos de la nouvelle de Constantine, annonçant le renforcement, par les soins du gouvernement turc, du sous-marin français «Mariotte», on le 25 juillet 1915, dans les Dardanelles, on précise dans les milieux maritimes orientaux que cet acte de renforcement des maritimes ayant appartenu à l'équipage de ce navire, qu'aucun corps ne se trouve dans l'épave.

UNE MAISON POUR LES ETUDIANTS JAPONAIS A PARIS

Paris, 2 mars. — Dans le cabinet de M. Charley, recteur de l'Académie de Paris, vient d'être signé l'acte de donation à l'Université de Paris d'une somme de 2.850.000 francs, due à la générosité de M. Jirichai Satsuma, de Tokio, et destinée à la construction et au fonctionnement, dans la cité universitaire, d'un immeuble réservé aux étudiants japonais qui poursuivent des études d'enseignement supérieur à Paris.

UN PRINCE POLONAIS, NATURALISÉ FRANÇAIS, MEURT SUBITEMENT A MONTE-CARLO

Paris, 2 mars. — Le prince Léon Raizewill est décédé subitement cet après-midi, à Monte-Carlo, d'une embolie. Il était d'origine polonaise et s'était fait naturaliser français. Il s'était engagé dans un régiment colonial au cours de la guerre et était officier de la Légion d'honneur.

LE PRINCE GEORGE VA VISITER LES CHAMPS DE BATAILLE

Paris, 2 mars. — Le prince George a quitté cet après-midi l'ambassade d'Angleterre, où il vient de faire un court séjour, pour aller visiter les champs de bataille.

LES EVENEMENTS DE CHINE

Une armée démoralisée est remplacée par une autre, à Soung-Kiang. On mande de Changhaï que le commissaire de la défense de Changhaï annonce que l'armée entière de Sun-Chuan-shan, soit 20.000 hommes, se retire de Soung-Kiang. Elle sera remplacée par l'armée du Chang-Toung qui arrive à Soung-Kiang par deux trains disponibles. L'armée de Sun, démoralisée, se rend dans diverses parties des provinces.

COURTES DÉPÊCHES

L'auteur du crime commis, dimanche, à la Sangia (Cherbourg), vient d'être arrêté à Briou-sur-Bretagne (Deux-Sèvres). C'est un nommé Henri Baillargeon, domestique de ferme à Briou-sur-Bretagne. On lui a fait attribuer le mobile du crime. Les résolutions adoptées par la Chambre des députés, approuvées par le Sénat, pour participer à la limitation des armements et à la conférence économique de Genève, ont été approuvées par le Sénat et autorisées à l'initiative du président. L'agence télégraphique polonaise déclare déçu de tout fondement, la nouvelle qui a couru à l'étranger et selon laquelle un mouvement monarchiste aurait éclaté en Pologne. A Alger, M. de V. de Malgouère, riche propriétaire, a été tué à coups de hachette dans sa villa du Telemly. On croit à une vengeance, rien n'ayant été volé chez la victime. Un incendie s'est déclaré à Alger, sur le quai de l'arrière-port. Un atelier de tonnelleries, deux grands entrepôts et une fourrière ont été la proie des flammes. Une trentaine de chevaux, dans la remise, ont été brûlés en partie dans les flammes. On évalue les dégâts à trois millions. A Montecarlo, M. Léon Raizewill, prince Radziwill, est mort subitement d'une embolie. Des pourparlers préliminaires ont eu lieu entre deux hommes de confiance des gouvernements allemand et roumain, dans le but de régler les questions politiques et économiques entre les deux pays, en dehors des questions militaires. Le directeur de l'«Uzavaz» pour la période de 1927 à 1928.

Médailles d'honneur du Travail

M. Achille Macz, contremaître dans la maison Les Fils d'Alfred Motte, à Leers. — M. Pierre Mass, ouvrier emballeur dans la maison Alfred Motte et Cie, à Wattrelos. — Mme veuve Mass, née Sidonie Bouillon, ouvrière triange dans la maison A. Motte et Cie, à Wattrelos. — Mlle Angèle Mahieu, ouvrière blanchisseuse dans la maison dans la maison F. Vanouytrve et Cie, à Wattrelos. — M. Yrille Marcou, ouvrier ajusteur à la Société des établissements Léon Descheppe, à Roubaix. — Mme Mercereux, née Florine Bourgeois, ouvrière lècheuse dans la maison Boussou père et fils, à Croix. — M. Julien Marliac, ouvrier teinturier à la Société des établissements Léon Descheppe, à Roubaix. — Mme veuve Martens, née Sidonie Bouillon, ouvrière blanchisseuse dans la maison F. Vanouytrve et Cie, à Wattrelos. — M. Cyrille Maréchal, contremaître dans la maison François Roussel, à Wattrelos. — M. Pierre Mellet, visiteur de tissage dans la maison Humart frères, Motte et Marquette Roussel, à Wasquehal. — M. J.-B. Mervaise, manœuvre dans la maison Les Fils d'Alfred Motte, à Roubaix. — M. Désiré Mesuier, chauffeur d'auto dans la maison Yves Carvois-Pollet, à Roubaix. — M. Adolphe Milie, ouvrier tissage dans la maison F. Vanouytrve et Cie, à Wattrelos. — M. Pierre Moens, contremaître dans la maison Eugène Dervaux, à Tourcoing. — M. Charles Morice, ouvrier paquebotier à la Société anonyme des filatures et fileries de France, à Comines. — Victor Noyon, employé à la Société anonyme des établissements Humart frères, Motte et Marquette Roussel, à Wattrelos. — Mme veuve Noël, née Marie Leroy, ouvrière tissage dans la maison F. Vanouytrve et Cie, à Wattrelos. — Mme Nette, née Sybilie Schack, ouvrière tissage à la Société anonyme de tissage des établissements Amédée Franquet, à Tourcoing. — M. Emile Nattin, ouvrier teinturier dans la maison F. Vanouytrve et Cie, à Wattrelos. — M. Henri Nys, ouvrier polisseur, maison A. Motte et Cie, à Leers. — M. Pierre Olivier, ouvrier tissage dans la maison F. Vanouytrve et Cie, à Wattrelos. — Mlle Valentinie Pommerehne, ouvrière canetière dans la maison Dickson-Walrart, à Maroquin-Barcel. — M. Adolphe Overfelt, ouvrier sécheur dans la maison Cousin frères, à Wattrelos. — Monsieur Albert Pau, ouvrier dessinateur dans la maison Isaac Holden et Cie, à Croix. — Monsieur Henri Pannecolte, ouvrier tisseur dans la maison Dickson-Walrart, à Maroquin-Barcel. — M. Paul Pavin, ouvrier raccourcisseur dans la maison L. J. Deinaure, à Tourcoing. — M. Florimond Parquet, ouvrier teinturier aux établissements Charles Six, à Tourcoing. — M. Edmond Parisin, ouvrier ajusteur à la Société anonyme des filatures et fileries de France, à Comines. — M. Emile Parisin, ouvrier ajusteur à la Société anonyme des filatures et fileries de France, à Comines. — Mme Patis, née Zélie Lencicand, ouvrière dévidreuse dans la maison Motte et Blanchot, à Wattrelos. — M. Emile Pein, ouvrier ajusteur à la Société des établissements Charles Six, à Tourcoing. — M. Albert Pein, chef-comptable à la Société des établissements Maréchal et Dubrion, à Wattrelos. — M. Jean Pein, comptable dans la maison Dillies frères, à Roubaix. — M. Henri Picaud, ouvrier tissage dans la maison Léonux frères, à Tourcoing. — M. Pierre Pierron, née Julie Landrain, manœuvre tissage à la Société anonyme des filatures et fileries de France, à Comines. — M. Cyrille Plozier, ouvrier mouleur dans la maison F. Vanouytrve et Cie, à Wattrelos. — M. Marius Plozier, employé dans la maison Louis Willem, à Wattrelos. — Mme Plozier, née Zulma Seva, ouvrière visiteuse dans la maison E. P. et Ch. Toulemond, à Wattrelos. — M. Jules Pissonnier, ouvrier épiqueur à la Société des établissements Lecoq et Dériat, à Croix. — M. Hippolyte Poit, ouvrier ajusteur à la Société des établissements Lecoq et Dériat, à Croix. — M. Paul Proust, ouvrier paquebotier dans la maison Dickson-Walrart, à Maroquin-Barcel. — M. Adolphe Prunier, ouvrier dévidreuse sur tissage dans la maison F. Vanouytrve et Cie, à Wattrelos. — M. Laurent Putman, employé dans la maison F. Vanouytrve et Cie, à Tourcoing. — Mlle Hélène Quilvoz, ouvrière conditionneuse dans la maison Jules Deumont et Cie, à Wattrelos. — M. Jules Quilvoz, ouvrier ajusteur dans la maison A. Motte et Cie, à Leers. — M. Henri Ravaud, ouvrier tissage dans la maison F. Vanouytrve et Cie, à Wattrelos. — Mlle Zélie Ravaud, contremaître dans la maison C. et F. Eury, à Tourcoing. — Mme Rivière, née Marie Rivière, ouvrière peigneuse à la Société anonyme des établissements Amédée Franquet, à Tourcoing. — M. Henri Rochelandt, chef de tissage dans la maison C. et F. Eury, à Tourcoing. — M. Jean Roussier, ouvrier ajusteur dans la maison De Wit, à Comines. — M. Louis Rey, surbrûleur dans la maison A. Motte et Cie, à Wattrelos. — M. Jules Rey, ouvrier ajusteur à la Société anonyme F. Vanouytrve et Cie, à Wattrelos. — M. Gustave Rey, contremaître dans la maison Emile, Paul et Cyrille Toulemond, à Wattrelos. — M. Paul Spriet, directeur à la Société des établissements Léon Descheppe, à Roubaix. — Mme Stang, née Marie Stang, ouvrière tissage à la Société anonyme des filatures et fileries de France, à Comines. — M. Jules Steinhilber, ouvrier tisseur à la Société des anciens établissements Amédée Franquet et Cie, à Roubaix. — M. Henri Steinhilber, ouvrier ajusteur dans la maison F. Vanouytrve et Cie, à Wattrelos. — M. J.-B. Strazielle, contremaître dans la maison Cousin frères, à Wattrelos.

POUR STE THERESE DE L'ENFANT-JESUS

Le beau sanctuaire de la petite Sainte, qui s'élève actuellement chez les Orphelins-Apprentis d'Anvers, à l'Yvette si populaire de l'Abbaye Rouvray, 30, rue La Fontaine, Paris (16^e), a vu récemment l'arrivée de la statue de la Sainte. Pour son achèvement prochain, envoyer son obole à l'adresse ci-dessus.

Dernières Nouvelles Régionales

LA DÉCOUVERTE MACABRE DE BOULOGNE-SUR-MER

Le permis d'inhumer a été délivré dans la matinée et les restes de miss May Daniels ont été aussitôt après inhumés au cimetière de Wimille.

Dernières Nouvelles Sportives

FRED BRETONNEL VAINQUEUR DE L'ANGAIS PHIL BOND PAR ABANDON

Paris, 2 mars.